DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-018

Nombre de Conseillers :
- **En exercice : 23**
- **Présents : 15**
- **Votants : 18**

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er mars 2024.
L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – Mme GALLO Anne – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. LAMY Bernard à M. BONNEAU Michel – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSÉS : M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CANTIER Nadège.

DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2024.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de soutenir les collectivités locales dans leurs projets, l'Etat, à travers les dotations d'investissement comme la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), participe au financement des investissements.

La commune de Torcy n'est pas éligible à la DETR, mais uniquement à la DSIL. Le programme de cette dotation est assuré par le préfet de région, sur propositions des préfets de département.

Cette dotation peut être mobilisée pour financer les projets des collectivités concourant aux grandes catégories d'investissement identifiées par la loi, fixées à l'article L2334-42 du CGCT, elles sont au nombre de six :
- La rénovation thermique, la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables ;
- La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics ;
- Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou en faveur de la construction de logements;
- Le développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- La création, la transformation et la rénovation de bâtiments scolaires ;
- La réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

La DSIL est également destinée à financer la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux inscrites dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Les actions éligibles sont destinées notamment à :
- Favoriser l'accessibilité des services publics et des soins à la population,
- Développer l'attractivité des territoires,
- Stimuler l'attractivité des bourgs-centres,
- Développer le numérique et la téléphonie mobile,

Renforcer la mobilité, la transition écologique et la cohésion sociale.

Au titre de l'appel à projet DSIL2024, la commune de Torcy souhaite déposer deux projets :

1/ Remise aux normes, sécurisation et passage au LED du gymnase du lac

Coût global prévisionnel HT du projet : 220 000€ H.T.

Ce projet vise à améliorer les performances énergétiques du gymnase du lac d'une part, à travers le passage au LED de l'ensemble du système d'éclairage ; et d'autre part, de sécuriser et remettre aux normes le terrain et les vestiaires, avec notamment la création d'un vestiaire P.M.R.

Plan de financement provisoire :

Dépenses	**Montants HT**
Passage au LED	50 085 €
Rénovation et remise aux normes des trois vestiaires, création d'un vestiaire PMR	61 814 €
Sol terrain de sport	93 600 €
Cages et protections murales	8 000 €
Mise aux normes armoire électrique et reprise interrupteurs éclairage	6 501 €
Total dépenses	**220 000 €**

Recettes	**Montant HT**	**Pourcentage**	**Dispositif**
Etat	150 000,00 €	68,18%	DSIL24
Département	25 000,00 €	11,37%	AAP23
Autofinancement	45 000,00 €	20,45%	
Total recettes	**220 000.00 €**	**100%**	

2/ Sécurisation du système de vidéoprotection

Coût global prévisionnel HT du projet : 35 921€

Ce projet vise à sécuriser l'ensemble du système de vidéoprotection de la commune, à travers l'installation de dispositif anti-escalade, de mat béton renforcé et d'un repositionnement d'une partie des 23 caméras du dispositif.

TORCY
SAÔNE-ET-LOIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-018

Plan de financement provisoire :

Dépenses	Montants HT
Travaux de sécurisation	35 921€
Total dépenses	**35 921€**

Recettes	Montant HT	Pourcentage	Dispositif
État	28 737 €	80%	DSIL24
Autofinancement	7 184 €	20%	
Total recettes	**35 921 €**	**100%**	

Le Conseil Municipal,

Vu la loi de Finances n°2023-1322 du 29 décembre 2023, articles 137-167 ;
Vu l'Appel à projets DETR/DSIL 2024 ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; notamment l'article L2334-42 ;
Vu le Budget Primitif 2024 en cours d'élaboration ;
Entendu le rapport de Monsieur le Maire
Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les projets présentés ainsi que leurs plans de financement ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titres des subventions ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à demander le concours de l'État au titre de la DSIL 2024 et à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....14 MARS 2024.....
et publié, affiché ou
notifié le .....14 MARS 2024.....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

M. Philippe PIGEAU